

**Lancement du
projet d'appui
à la culture,
à l'artisanat et
la cohésion
sociale à Aleg**

Lire page 5

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

N° 7497 DU VENDREDI 5 SAMEDI 6 DIMANCHE 7 AVRIL 2019

PRIX : 20 N-UM

**Mise en place
d'un projet
de santé de
la mère et de
l'enfant à Kaédi**

Lire page 5

Au conseil des ministres :

Approbation d'un projet de loi sur la protection du Patrimoine Culturel Tangible

**□ Approbation d'un projet de décret portant organisation d'un
Recensement Administratif à Vocation Electorale Complémentaire**

Le Conseil des Ministres s'est réuni, Jeudi 4 Avril 2019, sous la Présidence de son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République. Le Conseil a examiné et approuvé un projet de loi abrogeant et remplaçant la loi cadre n°2005-046 du 25 juillet 2005 portant protection du Patrimoine Culturel Tangible. Le Conseil a également examiné et adopté les projets de décrets suivants :

- Projet de décret portant organisation d'un Recensement Administratif à Vocation Electorale Complémentaire.
- Projet de décret portant organisation du dispositif institutionnel de formulation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP).

Lire page 3



Le Président de la République reçoit un message écrit de l'Emir du Koweït

L'ambassadeur du Koweït :

Le message porte sur les relations historiques, fraternelles et exemplaires entre les deux pays



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu, jeudi au Palais présidentiel à Nouakchott, un message écrit de son frère l'Emir de l'Etat du Koweït, Son Altesse Cheikh Sabah El Ahmed Jaber Sabah. Le message a été remis

par l'ambassadeur du Koweït accrédité en Mauritanie, SEM Khaled Mohamed Cheibani, au cours d'une audience que le Président de la République lui a accordée.

Lire page 4

Le Président de la CENI :

L'élection présidentielle sera à la hauteur des attentes



Le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), M. Mohamed Vall Ould Bellal, a rassuré le peuple mauritanien que la Commission ne ménagera aucun effort pour hisser la pratique électorale lors de la prochaine élection présidentielle à la hauteur de ses attentes et de ses ambitions.

Il a indiqué, lors d'une réunion avec les membres des commissions régionales et locales de la CENI jeudi à Nouakchott, que la capacité de celle-ci à profiter des expériences des élections passées avec tout ce qu'elles ont comporté comme succès et échecs va lui éclairer la voie lors des prochains scrutins.

Lire page 4

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Nom de l'Autorité contractante:

Ministère du Développement Rural/P2RS

Adresse: ILOT M N° 68 Tél: 45 25 26 56

**AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHÉ**

Demande de cotation N° : 01/P2RS/DSCSE/MDR/2019

Date de publication de la Demande de cotation: 22/03/2019

Dénomination du marché: Fourniture de petits matériels pour les travaux CES/DRS

Date d'ouverture des offres: 28/03/2019

Nom et adresse de l'attributaire provisoire: ETS Sidi Mohamed Yowma - NIF 00052760 RC 000622760 Tel: (+222) 41 592349 - Nouakchott-Mauritanie

Montant de l'offre retenue provisoirement: Deux cent soixante-quinze Mille deux cent quatre-vingt-dix Ouguiyas hors toutes taxes et TVA (275290 MRU HTT et TVA)

Délai d'exécution : 01 mois.

La publication du présent avis est effectuée en application des Articles 41 et 42 du Code des Marchés publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 53 dudit Code.

L'Autorité contractante doit procéder à la publication de cet avis, immédiatement après l'approbation de l'attribution.

Nouakchott, le 30/03/2019

**Le coordonnateur du P2RS
SY BABA HMOYED****HORIZONS**

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIEENNE D'INFORMATION

**DIRECTRICE DE PUBLICATION,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE
MAURITANIEENNE D'INFORMATION:
Dr Khadijetou Sghair Said**

- **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :**
Maarouf Ould Oudaa
- **RÉDACTEUR EN CHEF :**
Sidi Moustapha Ould Bellali
- **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :**
Abderrahmane Ould Cheikh
- **CHEF DIVISION MAQUETTE :**
Elhadrami Ould Ahmedou

TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE

ADRESSES UTILES

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	118
Brigade Maritime	4525 39 90
Brigade Mixte	4525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	4525 23 08
SNDE	4529 84 88
Météo	4525 11 71

COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	4525 23 10
Commissariat TZ - 2	4524 29 52
Commissariat Ksar 1	4525 21 66
Commissariat Ksar 2	4525 27 38
Commissariat El Mina 1	4525 12 97
Commissariat El Mina 2	4524 25 24
Commissariat Sebkhia 1	4525 38 21
Commissariat Sebkhia 2	4524 29 82
Commissariat Riadh 1	4524 29 35
Commissariat Riadh 2	4524 29 50
Commissariat Arafat 1	4525 10 13
Commissariat Toujounine 1	4525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	4524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	4524 29 53
Commissariat Teyarett 1	4525 24 71
Commissariat Teyarett 2	4524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	4525 21 83
Commissariat Voie publique	4525 29 65
Direction Régionale de la Sûreté	4525 21 59
Police Judiciaire	4525 54 49

HÔPITAUX

Centre Hospitalier National	4525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	4529 84 98
Polyclinique	4525 12 12
PMI Pilote	4525 22 16
PMI Ksar	4525 20 19
PMI Teyarett	4525 35 94

AMI**FAX: 45 25 55 20****E-mail :****Chaabrim@gmail.com****amiakhbar@gmail.com****B P: 371/ 467****Direction Commerciale****45 25 27 77****E-mail: dgsami@yahoo.fr****Siège: 45 25 29 70/45 25 29 40**

Au conseil des ministres :

Approbation d'un projet de loi sur la protection du Patrimoine Culturel Tangible

□ Approbation d'un projet de décret portant organisation d'un Recensement Administratif à Vocation Electorale Complémentaire

Le Conseil des Ministres s'est réuni, Jeudi 4 Avril 2019, sous la Présidence de son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République.

Le Conseil a examiné et approuvé un projet de loi abrogeant et remplaçant la loi cadre n°2005-046 du 25 juillet 2005 portant protection du Patrimoine Culturel Tangible. Le Conseil a, également, examiné et adopté les projets de décrets suivants:

Projet de décret portant organisation d'un Recensement Administratif à Vocation Electorale Complémentaire.

- Projet de décret portant organisation du dispositif institutionnel de formulation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP).

- Projet de décret portant concession provisoire d'un terrain à Idini, au profit de la société Agro- Pastorale de Mauritanie Sarl.

- Projet de décret portant concession provisoire d'un terrain à Benichab, au profit du GROUPE TOP LUXE HOLDING.

- Projet de décret portant concession



provisoire d'un terrain dans la Wilaya du Trarza, au profit d'un promoteur agricole.

Le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération, a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre de l'Économie et des Finances a présenté une communi-

cation relative au rapport national sur l'évaluation nationale des risques (ENR) de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme.

Le Ministre de la Santé a présenté une communication relative à la mise en œuvre du Plan d'Action National pour la Sécurité Sanitaire 2018-2020.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication a présenté

une communication relative au bilan du département pour la période 2009-2018 et les perspectives.

Le Ministre de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement a présenté une communication relative à la participation de notre pays à l'Exposition Internationale Horticulture 2019 du 29 Avril au 7 Octobre 2019 à Beijing-Chine.

La Ministre de la Jeunesse et des Sports a présenté une communication relative à l'organisation de la

Journée Nationale des Sports dont la 8^e édition sera célébrée le 6 avril sous le thème " Le Sport facteur de cohésion sociale et de promotion individuelle et collective".

Enfin, le Conseil a pris la mesure individuelle suivante:

Ministère de l'Équipement et des Transports

Etablissements Publics

Mauritania Airlines

Directrice Générale: Amal Mint Maouloud.

Les ministres de la Culture et de l'Enseignement supérieur commentent les résultats du conseil des ministres

Les ministres de la Culture, de l'Artisanat, et des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Me Sidi Mohamed Ould Maham et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication (TICs), Dr. Sidi Ould Salem ont commenté, jeudi après-midi, les résultats du conseil des ministres tenu plus tôt dans la journée.

Le porte-parole du gouvernement a précisé que le conseil a examiné et approuvé un certain nombre de projets de lois, de décrets et de communications, dont le projet de loi qui abroge et remplace la loi-cadre n°2005-046 du 25 juillet 2005 portant protection du Patrimoine Culturel Tangible, en plus d'une communication sur le bilan du secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des TICs pour la période 2009 – 2018 et sur ses perspectives d'avenir.

Dans une réponse à une question sur l'éventualité du report des élections présidentielles, le ministre a ajouté que les élections ne seront pas reportées d'une minute –inchaallah- et auront lieu au moment prévu, qui sera annoncé suivant les dispositions légales en vigueur en la matière et conformément aux textes régissant ces élections, textes qui prévoient qu'elles soient organisées dans les délais qui lui sont fixés.

A une question sur la campagne qualifiée d'être une campagne avant l'heure, et l'annonce par les postulants de leur candidature avant même le dépôt des dossiers, Me



Ould Maham a relevé que la campagne n'a pas commencé encore mais on ne peut pas museler les gens. Ce qui est réglementé, dit-il, c'est la campagne électorale qui doit précéder les élections. Mais le gouvernement n'a pas à interférer au cours de la période précédant la campagne.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des TICs a, dans sa présentation du bilan de son département au cours de la dernière décennie, fait remarquer que celui-ci n'existait pas en 2009 mais a été créé en 2014 et le secteur de l'information et de la communication lui a été rattaché, par la suite. Il a indiqué que le département de l'Enseignement supérieur a connu un développement réel au cours de la dernière décennie avec des réalisations maté-

rielles et un accès à la formation dans l'Enseignement supérieur ainsi que l'amélioration sensible du système dans son ensemble. C'est ainsi qu'un Complexe universitaire a vu le jour abritant une faculté de Médecine, une autre de Sciences et une troisième de Lettres alors que l'année prochaine y verra l'ouverture d'une faculté de Sciences juridiques et économiques.

M. Sidi Ould Salem a ajouté que les travaux du Campus universitaire sont pratiquement achevés et trois résidences d'une capacité de 480 lits seront mises à la disposition des étudiants le mois en cours. Il a, encore, souligné que le campus des filles a été construit en même temps que la faculté de Droit et il est prévu que les travaux s'achèveront au début de la prochaine année universitaire et ce, en plus de l'achèvement proche

des travaux de la Grande Bibliothèque Universitaire et du Centre d'Enseignement à distance. Le ministre a, ensuite, passé en revue les acquis réalisés durant cette période comme la création d'un Institut Supérieur d'Enseignement Technique à Rosso (ISET) et des écoles d'ingénieurs fusionnées, par la suite, dans un seul établissement dans le but de rationaliser les dépenses, de maîtriser la gouvernance et de rehausser la qualité de l'enseignement.

Au niveau du cycle des ingénieurs, le ministre a précisé qu'il compte actuellement 50 étudiants inscrits dans le nouveau système et 220 étudiants dans établissements préparatoires qui commencent à donner des résultats encourageants en termes de qualité et de niveau de formation.

S'agissant des perspectives d'avenir, le ministre a rappelé qu'en plus de l'institut supérieur de Zouérate pour les travaux miniers, l'année prochaine verra l'ouverture d'un quatrième institut, dénommé " Institut Supérieur des Travaux Statistiques pour la formation des ingénieurs statisticiens. Il a, aussi, noté que le pays a franchi d'importantes étapes en matière d'enseignement professionnel, surtout le domaine de l'ingénierie.

Au niveau de l'Académie militaire, le ministre a précisé qu'elle héberge actuellement quatre établissements dont deux spécialisés dans la formation professionnelle et deux dans l'enseignement supérieur, en plus d'une école de formation d'officiers de la marine et l'Institut Supérieur pour l'Enseignement de l'Anglais

où exercent 13 professeurs britanniques ainsi que l'Institut supérieur professionnel pour l'Interprétariat et la Traduction à Nouadhibou.

Et le ministre d'ajouter que son département a enregistré des améliorations notables au niveau de la gouvernance faisant que le Conseil national pour l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique tienne ses sessions régulièrement et approuve les programmes et diplômes aux niveaux des secteurs public et privé, ce qui a donné davantage de crédibilité aux systèmes et au niveaux de l'enseignement, en plus de l'adoption de 100 textes, dont des lois, décrets et arrêtés régissant la gouvernance de l'enseignement supérieur.

Abordant le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication, Dr. Sidi Ould Salem, a précisé que ce secteur a pris le chemin du développement en 2009, surtout que l'Internet et l'information nécessitent de nouvelles technologies et un investissement dans les infrastructures et des plateformes de commande et d'applications, ce qui demande l'offre de ressources humaines capables de gérer les équipements et un arsenal juridique organisant ce secteur.

"Bien que le pays ait commencé tardivement dans la réalisation de ces infrastructures, il a connu des progrès fulgurants, car en 2011, le débit de l'internet était un Giga Bite (GB) importé du Sénégal, puis élargi pour atteindre 5 GB en 2015 et aujourd'hui à 37 GB", a conclu le ministre.

Le Président de la République reçoit un message écrit de l'Emir du Koweït



Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu, jeudi au palais présidentiel à Nouakchott, un message écrit de son frère l'Emir de l'Etat du Koweït, Son Altesse Cheikh Sabah El Ahmed Jaber Sabah.

Le message a été remis par l'ambassadeur du Koweït accrédité en Mau-

ritanie, SEM Khaled Mohamed Cheibani, au cours d'une audience que le Président de la République lui a accordée.

A l'issue de l'audience, le diplomate koweïtien a déclaré à l'AMI qu'il est très honoré d'être reçu par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, à qui il a remis un mes-

sage de Son Altesse Cheikh Sabah El Ahmed Jaber Sabah relatif aux relations historiques, fraternelles et exemplaires qu'entretiennent les deux pays frères ainsi que les voies et moyens permettant de les développer davantage dans tous les domaines dans l'intérêt mutuel de deux peuples frères.

Le Président de la CENI :

"Les prochaines élections présidentielles seront à la hauteur des attentes et des ambitions de notre cher peuple"

Le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), M. Mohamed Vall Ould Bellal, a rassuré le peuple mauritanien que la Commission ne ménagera aucun effort pour hisser le niveau de la pratique électorale lors des prochaines élections présidentielles pour la mettre à la hauteur de ses attentes et de ses ambitions.

Dans ce sens, il a indiqué que la capacité de la CENI à profiter des expériences des élections passées avec tout ce qu'elles ont comporté comme succès et échecs va lui éclairer la voie lors des prochains scrutins. Il a ajouté que les présidents et les membres des commissions régionales et locales de la CENI doivent utiliser ce qu'ils possèdent comme talents et compétences pour s'acquitter des missions qui leur sont confiées et qui exigent d'eux responsabilité, engagement, honnêteté et neutralité. Le président de la CENI a souligné au cours de sa rencontre, jeudi matin, dans les locaux de l'ancienne Maison des Jeunes à Nouakchott, avec les membres de ces commissions, la nécessité que ces valeurs soient présentes dans leurs esprits pendant l'exercice de leur travail, comme elles doivent orienter leurs activités et comportements, conformément aux enseignements de justice et de franchise de notre Sainte religion et à l'intérêt du pays. Il a indiqué qu'ils doivent prendre conscience de l'ampleur des responsabilités et obligations reli-



gieuses et morales qui les attendent et du niveau des espoirs placés en eux, compte tenu du rôle principal qui leur échoit et du travail de terrain qu'ils mènent commençant par le recensement administratif à vocation électorale et finissant par l'organisation du scrutin et la proclamation des résultats. M. Mohamed Vall Ould Bellal a rappelé, également, que les présidents et les membres des commissions régionales et locales de la CENI doivent être à équidistance de tous les acteurs politiques et des candidats. Pour lui, les membres des commissions régionales et locales de la CENI doivent entretenir des relations tous les acteurs politiques et des candidats et avec l'administration fondées sur la solidité des principes, des relations caractérisées par

la sérénité, la politesse et l'ouverture d'une part, et par la fermeté et la constance de la neutralité et de l'indépendance, d'autre part. Il a, enfin, précisé que la CENI tout comme elle va lutter contre tous les manquements, laxismes et autres négligences. Elle sera aussi présente avec les présidents et les membres des commissions régionales et locales où qu'ils se trouvent pour leur apporter aide et soutien dans leurs missions afin qu'ils s'en acquittent de la meilleure façon.

Le patron de la CENI a, également, rappelé que pour la première fois dans son histoire, la CENI a décidé cette année de renforcer les commissions par des cadres d'appui dans la plus grande part des wilayas et moughataas à forte densité démographique.

Le président de l'Assemblée nationale s'entretient avec les ambassadeurs de Palestine ...



le président de l'Assemblée nationale, M. Cheikh Ould Baya s'est entretenu, jeudi à Nouakchott, avec SEM Majed Mohamed Hudeib, ambassadeur de l'Etat de Palestine auprès de la Mauritanie.

Les entretiens ont porté sur les relations de coopération existant entre les deux pays frères ainsi que les moyens permettant de les renforcer et de les développer davantage dans le domaine parlementaire

... de la République populaire de Chine...



Le président de l'Assemblée nationale, M. Cheikh Ould Bahe, s'est également entretenu, jeudi à Nouakchott, avec SEM Zhang Juanguo, ambassadeur de Chine auprès de la Mauritanie.

Au cours de l'entrevue, les entretiens ont porté sur les relations de coopération existant entre les deux pays ainsi que les moyens permettant de les renforcer et de les déve-

lopper davantage dans le domaine parlementaire.

Le président de l'Assemblée nationale a insisté, dans ce cadre, sur l'importance d'activer la coopération entre les commissions parlementaires des deux pays à travers l'échange de visites et d'expériences afin de renforcer la collaboration entre elles dans les différents domaines parlementaires.

...et du Koweït



Le président de l'Assemblée nationale s'est, aussi, entretenu, dans la même journée à Nouakchott, avec l'ambassadeur de l'Etat du Koweït accrédité auprès de la Mauritanie, SEM Khaled Mohamed Cheibani.

Les entretiens ont porté sur les relations de coopération existant entre les deux pays frères ainsi que les moyens permettant de les renforcer et de les développer davantage dans le domaine parlementaire.

Le ministre des Affaires étrangères s'entretient avec l'ambassadeur de l'UE



Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, s'est entretenu, jeudi à Nouakchott, avec l'ambassadeur-Chef de délégation de l'Union Européenne en Mauritanie, SEM. Giacomo Durazzo. Les entretiens ont porté sur les sujets d'intérêt commun et se sont déroulés en présence du directeur du département des Affaires européennes au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Ahmed Ould Mahmouden.

Ouverture à Aleg d'un atelier de lancement du projet d'appui à la culture, à l'artisanat et la cohésion sociale



Le wali du Brakna, M. Mohamed Cheikh Ould Soueidi, a supervisé, jeudi à Aleg, l'ouverture d'un atelier de lancement du projet d'appui à la culture, à l'artisanat et à la cohésion sociale relevant du pôle de développement de Boghé, financé conjointement par l'Union Européenne(UE) et l'ONG World Vision.

appelé à la préservation et la pérennisation de leurs interventions. Auparavant, le maire d'Aleg, M. Mohamed Ould Ahmed Challa, a souhaité la bienvenue aux participants et souligné que les importants résultats attendus du projet auront une incidence bénéfique sur l'état de vie des habitants, surtout les couches défavorisées. Quant au représentant de la délégation européenne en Mauritanie, M. Mudo Lionard, il s'est dit heureux d'assister au démarrage de cet important projet centré sur la culture, l'artisanat et la cohésion sociale et qui concrétise un partenariat solide entre la Mauritanie et les pays de l'UE. Notons que l'atelier s'adresse aux hakems, députés et maires des moughataas d'intervention du projet, en plus des autorités administratives et sécuritaires régionales.

Atelier pour la mise en place d'un projet de santé de la mère et de l'enfant à Kaédi

Un atelier de concertation en vue de la conception d'un projet pour la santé de la mère et de l'enfant qui doit être mis en place pour profiter aux femmes enceintes et aux enfants nouveau-nés en collaboration avec le Croissant Rouge Mauritanien et la Croix Rouge française, a ouvert ses travaux jeudi à Kaédi, capitale du Gorgol. Ont pris part à cette rencontre, d'une journée, les hakems, les chefs d'arrondissements administratifs de la wilaya du Gorgol et autres représentants des services concernés par l'orientation et l'exécution des projets de développement en particulier dans le domaine de la santé en plus de délégués du CRM et de la Croix rouge française Dans un mot pour la circonstance, le wali mouçaïd du Gorgol, M. Mohamed Mahmoud Ould Mohamed El Moktar, a souligné que l'organisa-

tion de cet atelier va permettre aux autorités administratives et aux instances spécialisées de pouvoir échanger leurs opinions et expériences avec le centre et les partenaires pour poser différents aspects en rapport avec leurs nobles missions. Il s'est dit confiant que les participants parviendront à des résultats palpables en matière de santé de la mère et de l'enfant, qui constitue une priorité du programme du gouvernement, conformément aux orientations du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz. Le maire de la commune de Kaédi, M. Tahara Bradji dit Nkono, a apprécié, quant à lui, le choix de la commune de Kaédi pour la mise en œuvre de ce projet d'une importance capitale et qui constitue un apport qualitatif pour la promotion de l'action sanitaire dans la wilaya.

De son côté, M. Baba M'Bodj, délégué régional du CRM au Gorgol, a présenté un exposé sur les perspectives du projet et le bilan de ses prestations et fait le bilan de ses réalisations. En ce qui le concerne, le chef du projet Nutrition relevant de la Croix Rouge Française, M. Abdoulaye Gueye, a présenté un exposé sur la conception du projet par son institution, mettant en exergue le rôle qui en est attendu dans le domaine de la promotion de l'accès des femmes wali mouçaïd. Pour sa part, le chef du projet Nutrition au niveau de la Croix Rouge Française, M. Abdoulaye Gueye, a fait un exposé sur la conception que son institution garde du projet, notant qu'il permettra l'accès des femmes enceinte et les enfants aux services de santé dans d'excellentes conditions.

Météo La situation météorologique sera dominée par des vents faibles à modérés de secteur Nord-est à Nord sur l'ensemble du pays



La situation météorologique sera dominée par des vents faibles à modérés de secteur Nord-est à Nord sur l'ensemble du pays et devenant l'après midi de nord-ouest avec une entrée d'air humide maritime sur l'ouest et le long du littoral. La visibilité sera affectée par sable sur Dakhlet Nouadhibou, l'Inchiri, l'Adrar, le Tagant, le Trarza et les deux Hodhs. Le ciel sera peu nuageux à nuageux sur le centre et la bande sud du pays. Tendance sur la ville de Nouakchott : le vent sera faible à modéré de nord à nord-ouest avec une bonne pénétration d'air humide d'origine maritime. Le ciel sera nuageux.

Prévisions pour les Zones côtière et au Large

La mer sera peu agitée à agitée le long du littoral. La houle sera de Nord-ouest et la hauteur des vagues variera de 0.5 à 1.25 m.

Températures prévues pour les prochaines 24 heures:

Villes	Température minimale	Température maximale
Bir Moghreïn	12 degrés	25 degrés
Zouerate	14 °	27 °
Oujf	16 °	31 °
Chinguetti	15 °	27 °
Atar	18 °	30 °
Ouadane	15 °	27 °
Akjoujt	17 °	32 °
Nouadhibou	15 °	25 °
Nouakchott	18 °	29 °
Boutilimitt	20 °	33 °
Aleg	22 °	33 °
Maghtalahjar	22 °	35 °
Boghé	22 °	35 °
Rosso	20 °	35 °
Kaédi	24 °	38 °
Maghama	26 °	39 °
Mbout	25 °	39 °
Sélibaby	26 °	40 °
Kiffa	24 °	38 °
Kankossa	25 °	40 °
Barkéol	24 °	38 °
Tidjikja	18 °	31 °
Tichitt	21 °	35 °
Aioun	23 °	37 °
Néma	25 °	38 °
Oualata	23 °	36 °

AMI
FAX: 45 25 55 20
E-mail :
Chaabrim@gmail.com
amiakhbar@gmail.com
B P: 371/ 467

Hygiène de vie

Tension élevée ? N'arrêtez surtout pas le sel

Quel gâchis invraisemblable ! Demandez à des passants dans la rue ce qu'ils doivent faire en priorité contre l'hypertension. Vous pouvez être sûr qu'ils vous répondront tous, en chœur, qu'il faut « manger moins salé ». Voilà le résultat de la « communication officielle » de nos autorités depuis des décennies. Pour quel résultat ?

Une croissance vertigineuse du nombre de malades hypertendus – et pour cause, manger « moins salé » ne suffit presque jamais à régler le problème ; Et même la mort prématurée de certains patients qui ont totalement arrêté le sel et se sont retrouvés... en carence de sodium.

Tout cela, alors qu'il existe des moyens naturels extrêmement efficaces pour lutter contre l'hypertension ! Je vous en donne la liste à la fin de cette lettre.

Mais il faut d'abord bien comprendre pourquoi supprimer le sel est généralement inutile... et parfois dangereux !

Le sel : ami ou ennemi ?

Attention, je ne suis pas en train de dire que le sel n'a « rien à se reprocher ». Comme toute chose dans la nature, il est mauvais d'en avaler en excès. C'est particulièrement vrai si vos reins ne fonctionnent pas bien, car ce sont eux qui ont la lourde charge de réguler la quantité de sel circulant dans votre organisme. Si vos reins ne sont pas à 100 % et qu'ils croulent sous un excès de sel, il leur est bien sûr plus difficile de l'éliminer naturellement.

C'est ainsi que certaines personnes sont « hypersensibles » au sel : dès qu'ils en abusent, leur tension augmente. Ce n'est pas la majorité, loin de là, mais ces patients-là voient réellement leur tension s'améliorer lorsqu'ils limitent leur consommation de sel. L'autre situation où le sel peut vous faire du mal, c'est lorsque vous souffrez d'une maladie auto-immune.

En cas de sclérose en plaque, par exemple, avaler plus de 5 grammes de sel par jour peut multiplier par 4 le nombre de poussées ! Mais en dehors de ces cas spécifiques, limiter le sel ne doit pas être une obsession. Le bon sens conseille de s'en tenir à une consommation modérée – soit 5 à 6 grammes par jour, comme le recommande l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Ce qu'il faut à tout prix s'enlever de la tête, c'est qu'il faudrait manger « le moins salé possible »... Car si vous suivez ce conseil... vous pouvez en mourir !

Les régimes pauvres en sel peuvent tuer

Deux études parues dans des revues médicales de référence en 2016 ont provoqué un coup de tonnerre dans le monde médical. La plus frappante, publiée dans le prestigieux Lancet, a suivi 130 000 personnes is-



sues de près de 50 pays différents. Les chercheurs ont d'abord confirmé ce qu'on savait déjà : si vous êtes hypertendu ET que vous consommez trop de sel (plus de 10 grammes par jour), vous avez tout intérêt à manger moins salé. Mais de façon stupéfiante, ils ont découvert qu'il était très dangereux pour le cœur de suivre un régime pauvre en sel.

Les chiffres sont sans appel : un régime trop strict en sel augmente le risque de crise cardiaque de 26 % chez ceux qui ont une tension normale... et de 34 % chez ceux qui sont hypertendus !!

Et ce n'est pas une étude isolée : une autre étude récente menée auprès de patients souffrant d'une maladie cardiaque a confirmé ce risque : un régime pauvre en sel n'est pas loin de doubler le risque d'hospitalisation et de décès !

Cela n'a rien d'étonnant quand on sait à quel point le sel (sodium) est un minéral fondamental pour le bon fonctionnement de votre cœur, tout comme le magnésium, le calcium et le potassium.

Ce que votre corps réclame, c'est l'EQUILIBRE.

Et le déséquilibre de l'alimentation moderne vient moins d'un excès de sel (sodium) que d'un manque dramatique de végétaux (potassium).

La vraie question : mangez-vous assez de potassium ?

C'est prouvé scientifiquement : ce qui compte le plus pour réguler votre tension, c'est un ratio équilibré entre sodium et potassium. Et rassurez-vous : pour atteindre cet équilibre, il n'y a pas besoin de prendre sa calculatrice. Il suffit de manger... saine-

ment ! Côté potassium, vous en obtiendrez suffisamment dans votre alimentation si vous faites la part belle aux fruits et légumes. Les légumes les plus riches en potassium sont les épinards, laitue, salade romaine, chou, chou frisé, tomates, concombres, courgettes, aubergines, citrouilles, carottes, etc. Pour les fruits, ce sont plutôt les oranges, les pommes, les abricots, les fraises et les raisins.

Côté sel, il suffit... d'éviter la malbouffe !

Car l'essentiel du sel que nous avalons vient des plats préparés et des aliments industriels « transformés », qu'il faut de toute façon éviter.

Quant au pain, au fromage et à la charcuterie, bourrée de sel, ce sont aussi des aliments peu recommandables pour la santé, qu'il faut donc déguster seulement comme des « extras ».

En un mot : ne vous préoccupez pas de votre salière, faites plutôt attention à ce que vous mettez dans votre assiette ! Si votre alimentation est saine, riche en légumes et en produits frais, vous pourrez sans aucun problème ajouter du bon sel à vos repas « faits maison ».

Veillez simplement à éviter le sel « industriel » et privilégier le sel naturel, non raffiné, comme le sel de mer ou, mieux encore, le sel rose de l'Himalaya. Inutile, donc, de faire la guerre du sel. Ce dont vous devez vous méfier comme la peste, c'est plutôt... le sucre !

Moins de sucre : la meilleure protection contre l'hypertension

On ne le dit pas assez, mais réduire votre consommation de sucre et de féculents (glucides) est l'une des meilleures protections contre l'hypertension.

D'abord parce que c'est le meilleur moyen de maigrir – et chaque kilo en moins fait naturellement baisser votre tension. C'est aussi une façon efficace de vous protéger du diabète... et donc des accidents cardiaques qui vous menacent quand vous avez de l'hypertension. Car l'alliance de l'hypertension, du diabète et du surpoids est vraiment le « trio fatal » pour votre cœur...

...et limiter les sucres rapides permet de vous protéger de ces trois problèmes en même temps ! Et ce n'est pas tout. Arrêter le sucre a aussi des effets immédiats.

Des études ont montré qu'une réduction de la consommation de boissons sucrées permettait de réduire nettement la tension artérielle. De même, on sait désormais que le fructose ajouté dans les aliments industriels augmente votre tension artérielle (entre autres dégâts pour votre santé). Quant aux féculents à

indice glycémique élevé, comme le pain et les pommes de terre, il est également urgent de les réduire drastiquement.

Une étude récente de l'Université de Harvard a montré qu'il suffisait de manger plusieurs portions de pommes de terre par semaine pour voir sa tension artérielle augmenter en flèche.

Ceci, alors même que la pomme de terre est par ailleurs riche en potassium... C'est dire à quel point les « mauvais » féculents (pain, pâtes, patates etc.) sont problématiques pour votre tension ! Au contraire, la même étude a montré qu'il suffisait, pour faire baisser la tension, de remplacer une portion de pomme de terre par une portion de légumes.

En voilà une façon simple de réguler sa tension naturellement, sans médicament !

Et ce n'est pas la seule, loin de là !

Activité physique et gestion du stress : les deux autres clés anti-hypertension

Moins de sucre, plus de légumes... si vous ajoutez à cela un peu d'activité physique et une bonne gestion de votre stress, vous êtes quasiment sûr d'éviter à tout jamais les médicaments anti-hypertension !

Et Dieu sait qu'il est préférable d'éviter d'être obligé de prendre ces pilules, comme je vous l'ai expliqué dans une autre lettre.

L'activité physique à elle seule baisse autant la tension qu'un médicament, sans les effets indésirables. Veillez donc à faire vos 10 000 pas par jour et 20 à 30 minutes plus soutenues (vélo, natation, course, etc.) au moins trois fois par semaine.

Votre tension artérielle est également liée au stress et au manque de sommeil. Des exercices simples comme la méditation ou la cohérence cardiaque font des merveilles pour vous apaiser. Et si vous voulez un « trois en un », je vous conseille de vous mettre au yoga : cette activité ancestrale extraordinaire cumule exercice physique, méditation et exercices respiratoires... et ses effets directs sur le stress, le sommeil et la tension ont été amplement démontrés. Nor-

malement, avec tout cela, votre tension devrait revenir rapidement à la normale. Mais si votre tension reste élevée malgré tout, certains compléments alimentaires peuvent vous donner le coup de pouce décisif dont vous avez besoin.

Attention : avant que je ne vous en donne la liste, n'oubliez jamais que l'alimentation et l'activité physique doivent être votre priorité numéro 1 ! Vous ne pourrez jamais « compenser » de mauvaises habitudes de vie par des pilules, même naturelles !

Des merveilles de la nature pour faire baisser la pression

Voici donc les principaux remèdes naturels contre la tension, tous validés scientifiquement :

La vitamine C : au minimum 500 milligrammes par jour, si possible dans l'alimentation ; La vitamine D : 4 000 UI par jour, sans oublier bien sûr l'exposition au soleil, d'autant plus nécessaire que le soleil abaisse votre tension par d'autres moyens que la vitamine D ; Le magnésium [: à privilégier dans l'alimentation également (faites des jus de légumes !) ;

Les oméga-3, que vous trouvez dans les œufs de poules nourries aux graines de lin, dans les anchois, les harengs et les sardines... et dans des compléments alimentaires, si vous craignez la pollution des poissons ; L'ail, un superaliment dont on redécouvre chaque jour les propriétés thérapeutiques extraordinaires (cru, cuit, en poudre purifié ou en complément alimentaire) [; Le Coenzyme Q10, antioxydant naturel puissant, reconnu depuis des décennies pour ses vertus pour le cœur ; La quercétine, un micro-nutriment que l'on trouve notamment dans les pelures d'oignons ; L'extrait de feuilles d'olivier, 500 à 1000 mg par jour en gélules ou, en infusion, 20 grammes de feuilles d'olivier pour 500 ml d'eau en deux prises dans la journée. Vous rendez-vous compte de tous ces trésors qui existent dans la nature pour réguler votre tension ? Et encore, je ne vous ai pas tout dit. Par exemple, manger des myrtilles tous les jours a aussi un effet positif démontré sur votre tension.

Tout récemment, des chercheurs ont montré que le jus de cerise permettait de réduire la tension de 7 % ! Même chose pour le jus de betterave.

Au total, quand on voit le nombre de vitamines, minéraux et compléments alimentaires dont il a été prouvé par A + B qu'ils faisaient baisser la tension sans effets secondaires, on voit l'absurdité de notre système qui pousse des millions de gens à privilégier les médicaments.

Mais que voulez-vous, les produits naturels ont le malheur de rapporter beaucoup moins, mais vraiment beaucoup moins d'argent que les médicaments chimiques !

**Bonne santé (naturelle),
Sidi Moustapha Ould BELLALI
bellalisidi@yahoo.fr
Source: Xavier Bazin**

ACTUALITE SCIENTIFIQUE

La résistance aux médicaments, un problème de santé publique décrypté grâce à la levure !

Des chercheurs de l'Institut de recherche sur le cancer et le vieillissement de Nice et du Wellcome Trust Sanger Institute à Cambridge (G-B) montrent qu'une grande diversité génétique au sein d'une population de cellules joue un rôle essentiel dans l'apparition d'une résistance aux médicaments due à l'acquisition de nouvelles mutations. Cette étude publiée le 17 octobre 2017 dans la revue *CellReports*, permet de mieux comprendre l'évolution de la résistance aux médicaments antimicrobiens et anticancéreux.

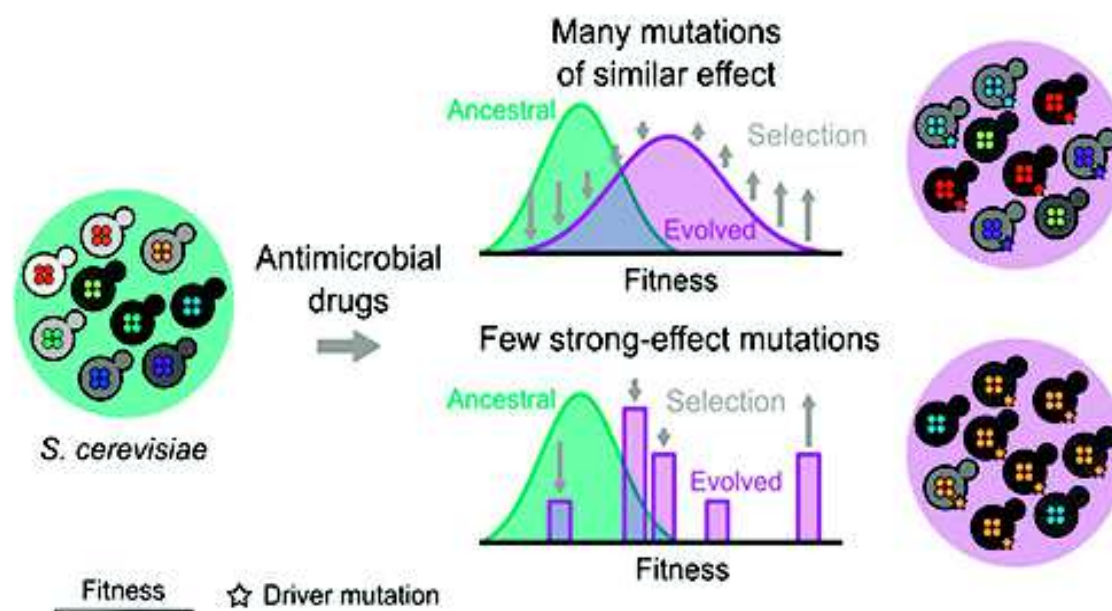
L'Organisation Mondiale de la Santé classe la résistance antimicrobienne comme l'une des plus grandes menaces actuelles pour la santé mondiale. De nos jours, 700 000 personnes meurent chaque année dans le monde, dont 25000 sein de l'Union Européenne et 23000 aux USA à cause de la résistance aux agents antimicrobiens. Selon les projections, ces chiffres devraient augmenter à 10 millions de morts par an d'ici 2050 si rien n'est fait pour s'attaquer au problème. De même le cancer est associé à 8,2 millions de morts par an à travers le monde, et la résistance des cancers aux chimiothérapies est un facteur majeur d'échec des traitements.

Des études antérieures ont montré qu'une grande diversité génétique au sein d'une population bactérienne lors d'une infection, ou au sein d'une tumeur lors d'un cancer, était associée à un faible taux de guérison pour les patients traités par des antimicrobiens ou des chimiothérapies. Dans cette étude, les chercheurs ont utilisé la levure comme modèle pour examiner la façon dont la diversité génétique affecte la résistance, en créant des populations de levures représentant plus de 10 millions de génomes aléatoires différents. Ils les ont fait évoluer en les faisant croître en présence de médicaments antimicrobiens durant 4 semaines puis ont étudié les levures restant sensibles et celles devenues résistantes à ces médicaments.

"Nous avons trouvé que le degré de diversité à l'intérieur de la population cellulaire, connue sous le nom d'hétérogénéité clonale, a joué un rôle majeur dans l'acquisition de la résistance aux antimicrobiens. En séquençant les génomes des cellules sensibles et résistantes nous avons montré que certaines cellules étaient pré-adaptées, ou préparées, alors que d'autres cellules acquéraient de nouvelles mutations pour développer une résistance" déclare Ignacio Vazquez-Garcia, 1er auteur de la publication.

Les chercheurs ont ensuite étudié les processus évolutifs complexes impliqués dans le développement de la résistance. Ils ont pu ainsi identifier

Evolutionary dynamics of pre-existing and de novo genetic variation



quelles mutations, appelées mutations "pilotes", entraîneraient une résistance, mais aussi déterminer comment les mutations déjà présentes dans le patrimoine génétique des levures affectaient ce mécanisme.

Ils ont découvert deux types de mutations pilotes. Les cellules avec des mutations pilotes faibles nécessitaient d'autres mutations dans leur génome pour développer des résistances au traitement ; en revanche les cellules ayant des mutations pilotes fortes développent une résistance aux traitements indépendamment de leur fond génétique.

"Nous avons été capables d'étudier l'évolution dans le temps en combinant les séquences génomiques de ces populations cellulaires et en suivant les caractéristiques de croissance des cellules de levure. Nous avons montré que le fond génétique a une influence majeure pour déterminer si des mutations pilotes plus faibles confèrent une résistance aux médicaments et, dans ce cas différentes cellules s'adaptent en une seule vague. Cependant, avec n'importe quel fond génétique, les cellules présentant des mutations pilotes fortes pourraient prendre le dessus sur les autres cellules qui poussent en présence des composés antibactériens" déclare Gianni Liti, auteur principal de l'article.

"Notre étude permet de comprendre l'évolution de la résistance aux médicaments, et a des implications non seulement chez la levure, mais également chez les bactéries ou dans le traitement du cancer. Bien que des études plus approfondies soient nécessaires, nous sommes en train de développer des preuves pour montrer que la diversité génétique dans une infection bactérienne ou dans une tumeur en cours de traitement, pourrait poser les bases du développement de la résistance à la thérapie et affecter la rapidité avec laquelle la résistance apparaît" déclare Ville Mustonen, co-auteur principal de la publication.

Centres de recherche ayant participé à cette étude:

Wellcome Trust Sanger Institute, Hinxton, Cambridge, Royaume Uni

Département de Mathématiques Appliquées et Physique Théorique, Centre des Sciences Mathématiques, Université de Cambridge, Cambridge, Royaume Uni Université Côte d'Azur, Institut de Recherche sur le Cancer et le vieillissement de Nice (IRCAN), CNRS UMR 7284, INSERM U1081, Nice, France Département de Chimie et Biologie Moléculaire, Université de Göteborg, Göteborg, Suède Centre de Génétique Intégrée, Département de Sciences Animales et Aquaculture, Université Norvégienne des Sciences du Vivant, As, Norvège Dans le ventre du patient virtuel Le simulateur virtuel, un précieux outil pour l'apprentissage d'une exigeante technique chirurgicale. Avant de prendre les commandes d'un avion, un apprenti pilote fait ses classes sur un simulateur de vol jusqu'à ce qu'il ait acquis les habiletés requises pour maîtriser l'appareil et pour composer avec des situations d'urgence. Les mêmes règles devraient s'appliquer pour les résidents en médecine qui apprennent une technique chirurgicale appelée laparoscopie, fait valoir une équipe de la Faculté de médecine dans un récent numéro du *Journal of the Society of Laparoendoscopic Surgeons*.

La première auteure de l'étude, Joalee Paquette, a elle-même profité du simulateur virtuel de la Faculté de médecine pour se familiariser avec la laparoscopie pendant sa résidence en gynécologie-obstétrique. Grâce à cet outil, l'apprentissage de cette technique chirurgicale exigeante se fait dans un contexte où il n'y a pas de stress, pas de contraintes de temps et pas de risque pour les patients, souligne-t-elle. De plus, l'appareil fournit une rétroaction immédiate sur la performance.

Utilisée dans plusieurs spécialités médicales, dont la gynécologie-obstétrique, la laparoscopie est une intervention chirurgicale réalisée à l'aide d'une caméra et d'instruments insérés dans la cavité abdominale par des ouvertures de moins de 10 millimètres. Le chirurgien réalise l'opération en regardant un écran montrant l'intérieur de l'abdomen. Peu invasive, la laparoscopie réduit les pertes sanguines, les risques d'infection et la durée d'hospitalisation

et de convalescence. "Elle requiert toutefois beaucoup de dextérité parce qu'on travaille avec de petits instruments dans un espace restreint, signale Joalee Paquette, résidente en gynécologie-obstétrique. De plus, il faut être en mesure de se représenter en trois dimensions ce que l'on voit sur un écran en deux dimensions. Enfin, contrairement à la chirurgie classique, on ne peut pas utiliser nos mains pour toucher les tissus."

Pour la sécurité des patients et pour des raisons économiques, le bloc opératoire n'est pas un lieu propice à l'apprentissage de cette exigeante technique. Pendant longtemps, les résidents ont appris à en maîtriser les rudiments en pratiquant sur des cadavres ou des animaux. Ces approches ont progressivement été délaissées au profit de la boîte de pratique. "Il s'agit d'une boîte dans laquelle se trouve une caméra fixe reliée à un écran. On y insère les instruments pour pratiquer des exercices simples, par exemple couper une ficelle ou faire un noeud, dans un environnement qui ne ressemble pas du tout à la cavité abdominale", explique Joalee Paquette.

L'arrivée du simulateur virtuel pourrait changer les choses. Grâce à cet outil, l'utilisateur manipule de véritables outils, mais ce sont les images de ceux-ci qui apparaissent à l'écran dans un environnement virtuel pouvant reproduire les structures anatomiques. Chaque geste est analysé et évalué par l'appareil, ce qui permet une rétroaction rapide sur la performance. De plus, les gestes posés à l'aide de cet instrument s'apparentent davantage à ceux que le résident sera appelé à poser au bloc opératoire.

Pour déterminer l'efficacité de ce mode d'apprentissage, Joalee Paquette, Madeleine Lemyre, Chantale Vachon-Marceau, Emmanuel Bujold et Sarah Maheux-Lacroix ont demandé à 13 résidents juniors (1^{re} ou 2^e année) et à 11 résidents seniors (3^e à 5^e année) en gynécologie-obstétrique à l'Université Laval de participer à deux séances d'entraînement de 90 minutes sur simulateur. Ces séances se sont déroulées à plus d'une semaine d'intervalle et, chaque fois, les par-

ticipants devaient exécuter 9 tâches laparoscopiques de base à 5 reprises. L'analyse des performances de chaque résident montre qu'après deux séances, les juniors ont déjà amélioré leur précision, leur vitesse d'exécution et leur performance globale. Chez les seniors, dont certains avaient déjà eu un entraînement en laparoscopie, le gain est surtout noté du côté de la vitesse d'exécution. "Le simulateur virtuel est un outil pédagogique efficace qui devrait être intégré aux programmes de résidence en obstétrique-gynécologie. Il faudrait que les résidents fassent la démonstration qu'ils maîtrisent les habiletés techniques de la laparoscopie sur un simulateur avant de participer à une véritable chirurgie", concluent les auteurs de l'étude.

La première auteure de l'étude, Joalee Paquette, a elle-même profité du simulateur virtuel de la Faculté de médecine pour se familiariser avec la laparoscopie pendant sa résidence en gynécologie-obstétrique. Grâce à cet outil, l'apprentissage de cette technique chirurgicale exigeante se fait dans un contexte où il n'y a pas de stress, pas de contraintes de temps et pas de risque pour les patients, souligne-t-elle. De plus, l'appareil fournit une rétroaction immédiate sur la performance.

La forme finale des organes dépend aussi du corset de protéines qui les entourent

Il est admis que la forme finale d'un organe dépend de la croissance, de la division et de la forme des cellules qui le composent. Toutefois, ces cellules reposent directement sur un "tapis" de protéines, plus ou moins rigides, qui peuvent contraindre la forme des cellules ou guider leur croissance dans une direction déterminée. Grâce à la mesure de la rigidité du tapis entourant l'ovocyte de drosophile, l'équipe de Muriel Grammont au laboratoire de Biologie et de modélisation de la cellule, en collaboration avec Arezki Boudaoud du laboratoire de Reproduction et développement des plantes, démontre que ces "tapis" protéiques forment une armature contraignant la forme des organes. Ces travaux ont été publiés le 16 octobre 2017 dans la revue *Development*.

La forme finale des tissus et des organes dépend de multiples processus et facteurs, tels que la croissance, la division, la mort et la forme des cellules qui les composent. Certaines cellules reposent sur un "tapis" appelé lame basale. Les lames basales sont constituées de protéines qui s'assemblent en réseau pour former une armature autour des organes. Ces lames basales peuvent moduler la forme des organes de trois manières différentes. Elles contrôlent la délivrance des facteurs de croissance, protéines influençant la croissance des cellules, elles régulent l'adhésion entre les cellules et elles contrebalancent les forces mécaniques générées par les contractions cellulaires. Ce rôle mécanique demeure cependant mal connu pendant le développement et la croissance des organes et tissus.

Récession, dépression : Quelles différences ?

Une récession correspond à une diminution d'activité économique : on considère communément qu'un pays entre en récession lorsqu'il connaît deux trimestres successifs de baisse de Produit Intérieur Brut (PIB). Cette définition fut celle de Julius Shiskin en 1975 dans un article publié dans le New York Times. Néanmoins, le terme récession peut aussi être utilisé pour désigner un simple ralentissement du rythme de la croissance : ainsi, si la croissance chinoise venait à passer de 8 à 7%, cela pourrait donc s'appeler une récession. Une autre définition d'une récession peut également être l'augmentation de 1,5% de chômage en 12 mois.



Ces définitions ne sont cependant plus celles qui sont les plus usitées en France, où l'on préfère considérer qu'une récession correspond à une croissance négative du PIB deux trimestres d'affilée. Ainsi, au premier trimestre 2013, la France par exemple est entrée en récession après deux baisses consécutives de son PIB, au T4 2012 et au T1 2013. Mais cette méthode peut néanmoins masquer certaines réalités : ce fut le cas en 2000 et 2001 lorsque les Etats-Unis connurent trois trimestres de contraction du PIB, mais jamais consécutivement. La récession peut être conçue comme un passage obligé dans une économie capitaliste, qui voient quatre phases se succéder régulièrement : une phase d'expansion économique, une crise, une récession et enfin une reprise vers qui aboutira à une nouvelle expansion.

En 1980, lors de la campagne présidentielle américaine, Ronald Reagan déclara que « une récession, c'est quand votre voisin perd son travail ; une dépression, c'est quand vous perdez le vôtre ». Ainsi, une dépression est une appellation courante utilisée pour qualifier une grave et longue crise économique, alors qu'une récession est plus passagère. Elle s'applique pour des périodes de long ralentissement de la production et de la consommation, mais il n'existe pas vraiment de critère explicite afin de délimiter une période de dépression. On considère parfois qu'une dépression correspond soit à un déclin de 10% du PIB ou bien une contraction du PIB pendant au moins trois ou quatre ans. Une dépression s'accompagne par conséquent de graves problèmes économiques, notamment des faillites multiples et l'apparition d'un chômage de masse. L'exemple le plus connu est celui de la Grande Dépression qui toucha l'économie mondiale dans les années 1930 et qui fut amorcée lors du krach de 1929. Le Japon connut également une dépression économique dans les années 1990 jusqu'au début des années 2000.

La crise de 2008 est aujourd'hui appelée « Great Recession » dans le monde anglophone, mais ce terme est davantage une référence

à la « Great Depression » des années 1930 qu'à une récession.

Quelles sont les conséquences de la récession ?

La France est entrée en récession avec le recul de 0,2% de son produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre, selon l'Insee. Est-ce grave ? Oui, et voici pourquoi. La Grèce, l'Espagne, l'Italie, Chypre, les Pays-Bas, le Portugal et la Slovaquie... Voici la longue liste des pays de la zone euro qui seront à coup sûr en récession cette année. Il faut désormais ajouter la France.

Plus personne ne souhaite prendre de risque

Pour entrer "officiellement" en récession un pays doit afficher au moins deux trimestres consécutifs de PIB en baisse. En d'autres termes, un pays produit moins de richesse qu'auparavant. La France

bles comme l'automobile mais aussi l'immobilier sont les premiers touchés. On le constate déjà aujourd'hui avec la chute des prix immobiliers, l'attentisme des candidats à la propriété et la dégringolade des ventes automobiles. Or en réduisant leurs interventions dans l'économie, les ménages et les entreprises provoquent une baisse générale d'activité. Si ce n'est qu'avec une consommation en berne et des carnets de commandes qui fondent, les entreprises touchées réagissent et adaptent leurs coûts... en mettant en place des plans sociaux. En d'autres termes, la récession est sy-

kozy en 2009. Mais le très haut niveau de la dette (90%) ne permet pas au gouvernement d'envisager un plan massif avec de l'argent public pour soutenir l'activité. Il n'en n'a plus les moyens et l'Etat ne peut pas jouer cette carte au risque de voir la note de sa dette bondir et se retrouver dans une situation comparable à l'Espagne ou la Grèce.

L'autre porte de sortie, c'est l'exportation qui peut relancer l'activité des entreprises. Aujourd'hui la France est très loin du compte avec une balance commerciale négative de 67 milliards d'euro en 2012. Faudrait-il encore que la France

treprises. Mais avec l'Euro, c'est parfaitement impossible. Les 17 pays de la zone euro doivent se concerter et aucun consensus ne semble poindre à ce sujet.

L'austérité assurée ?

Reste la solution de l'austérité et de la réduction des dépenses. C'est celle vers laquelle le gouvernement, sans le dire, est en train de se résoudre. La commission européenne l'exhorte à le faire : "poursuivre ses efforts budgétaires et ses réformes structurelles pour la croissance et l'emploi", rappelant que "sa santé est au cœur de la stabilité de toute la zone" euro.

Sur ce front, le gouvernement a affiché son ambition de réaliser 60 milliards d'euros d'économies sur le quinquennat. Plusieurs secteurs très dépensiers sont explorés, même si l'exécutif se montre peu disert sur ses pistes : à commencer par la politique familiale pour lesquelles les allocations pourraient être fiscalisées et plafonnées.

Une réforme des retraites est également dans les cartons avant la fin de l'année. Parallèlement, patronat et syndicats débattent des régimes complémentaires Agirc Arrco et envisagent de décider que les revalorisations des pensions puissent être, pendant cinq ans, inférieures à l'inflation. Les autres pistes sont connues mais pas consensuelles : hausse des cotisations, allongement de leur durée, report de l'âge de départ en retraite.

Les collectivités locales devront également se serrer la ceinture : la dotation que leur verse l'Etat sera réduite de 3 milliards en tout sur 2014-2015, le double de ce qui était initialement prévu. Enfin le gel des salaires des fonctionnaires a l'air inscrit dans le marbre. Le ministère de la Fonction publique a souligné que "le retour de la croissance et de la compétitivité" bénéficierait aux agents du public, laissant entendre que faute de croissance, ce gel se poursuivrait.



affiche un recul de 0,2% de son PIB au premier trimestre. L'économie française est à l'arrêt, l'activité des entreprises est grippée.

Une situation qui résulte bien souvent du comportement des agents économiques. Les ménages, les entreprises ou les collectivités diminuent leur consommation ou leurs investissements. Plus personne ne souhaite prendre de risque sur l'avenir. Les biens dura-

nonyme de plus de chômage. La litanie des plans sociaux en est une traduction cinglante.

Des solutions, mais des sacrifices Pour sortir de cette mauvaise passe que la France a déjà connue en 2009 et en 1993, les solutions existent, mais ne sont pas très aisées à mettre en œuvre.

Il y a la solution du plan de relance. Ce qu'avait fait Nicolas Sar-

soit compétitive. Elle ne l'est plus. Pour le redevenir, elle doit rendre plus souple son marché du travail. Syndicats et patronats se sont mis d'accord sur un pacte début janvier, et il devrait connaître une traduction législative avant l'été. Mais la meilleure parade c'est la dévaluation. Dévaluer permettrait de redonner immédiatement de la compétitivité aux produits fabriqués en Europe et donc à nos en-

Nouvelle révolution verte en Afrique subsaharienne : Vers un bouleversement des pratiques agricoles paysannes ?

Depuis le début des années 2000 est menée en Afrique subsaharienne une politique agricole – la nouvelle révolution verte – dont l’initiative relève notamment de la Banque mondiale. Les buts initiaux et officiels de cette transformation agricole pour les pays concernés par celle-ci sont à la fois d’éliminer la pauvreté et l’insécurité alimentaire pour l’ensemble des populations. Alors que dans les années 1960, une première révolution verte aux résultats plus que décevants a été menée en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique, cette nouvelle révolution verte est spécifiquement axée sur ce dernier continent. Selon la Banque mondiale, les paysans doivent être au centre de ce processus et être les acteurs centraux de cette nouvelle révolution verte.

Quels sont réellement les tenants et les aboutissants de cette soi-disant « nouvelle révolution verte » en Afrique Subsaharienne ? La réflexion s’intéressera particulièrement aux paysans à petite échelle qui représente encore à l’heure actuelle 90% de la production agricole subsaharienne.

Avant d’établir les impacts à la fois économiques, environnementaux, fonciers, semenciers, et culturels sur les paysans de cette nouvelle révolution verte et de tirer nos conclusions, nous dresserons dans ce premier article une importante partie descriptive. Celle-ci comparera dans un premier temps quelles sont les différences et les similitudes entre la première et la nouvelle révolution verte, pour ensuite s’intéresser aux différents acteurs qui ont initié et implanté cette dernière. Cette large revue des acteurs concernés a pour but de démontrer les liens d’influence existants entre-eux et de démontrer comment cela influe sur les décisions politiques, économiques et agricoles prisent au sein de cette nouvelle révolution verte.

Parmi les nombreux maux dont souffre notre planète et notre population, les questions relatives autour de la réduction de la faim et de la pauvreté ont toujours été majeures, aussi bien pour nos gouvernements, que pour les organisations internationales que représentent la Banque mondiale (BM), ou encore ‘l’Organisation des Nations unies pour l’Alimentation et l’Agriculture’ (FAO).

À ce titre, au début des années 1960, dans un contexte géopolitique très largement dominé par la Guerre Froide et l’opposition aussi bien militaire, économique, qu’idéologique entre le bloc américain et le bloc soviétique, va émerger une nouvelle politique agricole. En effet, le bloc occidental était déjà conscient à l’époque, qu’une insécurité alimentaire prégnante pouvait mener à l’insurrection et au soulèvement des populations civiles concernées, pouvant à terme, profiter aux leaders communistes. C’est alors dans ce cadre géopolitique que des années 1960 à 1990 a été menée une politique de transformation de l’agriculture à destination des pays en voie de développement, en Asie, en Amérique Latine, et en Afrique. Elle sera désignée, à partir des années 1970, comme la révolution verte.

Après avoir constaté dans un premier temps des résultats prometteurs en Asie et en Amérique latine, cette politique va officiellement montrer des premiers signes d’essoufflements en 1994. Plusieurs rapports vont alors démontrer que les rendements des cultures présentés de sérieux signes de stagnation. Ainsi, cette première révolution verte a globalement été



considérée comme un échec dans le contexte subsaharien. Nous développerons plus en détail notre propos dans la suite de cette recherche.

Depuis, l’Afrique n’a pas résolu ses problèmes (pauvreté, accroissement des inégalités, production alimentaire, autosuffisance et sécurité alimentaire) et doit faire face à un accroissement démographique constant. En effet, sur les sept milliards d’humains vivant à ce jour sur notre planète, plus d’un milliard vit en Afrique, dont 63 % en milieu rural pour l’Afrique subsaharienne [1] avec un taux de croissance de la population rurale de près de 3 % [2]. De plus, 34,3 % de la population en Afrique subsaharienne vit avec un revenu inférieur à 2 USD par jour.

Dès lors, face aux défis de l’insécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté, est lancée depuis les années 2000, une « Nouvelle Révolution verte », spécialement destinée au contexte africain. Telle que décrite dans le ‘Rapport 2008 sur le Développement dans le monde’ de la Banque mondiale, cette nouvelle révolution verte s’intéresse particulièrement au rôle de l’agriculture dans le Développement, et notamment dans le développement économique de ces pays. Entre autres, nous tenterons de démontrer comment la Banque mondiale et la nouvelle révolution verte privilégient une approche de type agro-industrielle, afin de permettre aux agriculteurs de dégager des surplus, qu’ils soient en nature ou en argent, avec pour finalités, la maximisation des profits, la réduction de la pauvreté et l’éradication de l’insécurité alimentaire.

Alors que plus de 90 % de la production agricole de l’Afrique subsaharienne repose sur l’agriculture familiale et vivrière [4], il paraît intéressant de voir si cela n’apparaît pas en contradiction avec une logique agro-industrielle sur laquelle semble reposer la nouvelle révolution verte.

. Base de réflexions et hypothèses

Après cette brève introduction et mise en contexte de ce qu’était et est actuellement la révolution verte, nous tenterons de répondre à la question suivante :

Quel rôle pour les petits paysans au sein de cette nouvelle révolution verte ?

Afin d’y répondre, plusieurs cadres d’exploration mèneront notre réflexion :

- À quelle catégorie d’acteurs s’intéresse en priorité la nouvelle révolution verte ?

- Quelle indépendance ont les paysans vis-à-vis de la nouvelle révolution verte ?

- Alors que la nouvelle révolution verte induit de nombreux changements (techniques de production, acteurs, accès à la terre, semences), quelles capacités d’adaptations auront ces paysans ?

- Comment préserver les savoirs agricoles culturels locaux des paysans tout en les associant avec les préceptes de la nouvelle révolution verte ?

Ces mêmes cadres de réflexion nous amènent dès lors à poser les hypothèses suivantes :

- La nouvelle révolution verte a pris en compte les succès et limites de la première révolution verte du XXe siècle.

- Les fondements (agricoles, économiques, géographiques) de la nouvelle révolution verte sont adaptés aux contextes de l’agriculture familiale et vivrière en Afrique subsaharienne.

- La nouvelle révolution verte est un modèle adapté à la résolution des problèmes liés à la faim et l’extrême pauvreté dans le bassin subsaharien.

- Les paysans sont intégrés au centre du processus de réflexion et d’intégration des programmes agricoles relevant de la nouvelle révolution verte.

L’économie politique agraire

Pour guider notre réflexion et notre étude, nous nous sommes appuyés sur un cadre d’analyse théorique et conceptuelle de l’économie politique agraire puisque l’optimisation du secteur agraire se trouve autant à la croisée de plusieurs stratégies que d’une multitude de champs d’action.

Si l’aspect technique est évidemment primordial dans l’optique d’une amélioration de la production agricole, notamment à travers la nouvelle révolution verte, il n’est cependant qu’un des maillons de l’ensemble de la chaîne de valeur visant à améliorer le secteur agraire. Ainsi, au-delà de cet aspect technique, les innovations à mener dans le domaine de l’agriculture sont autant une question politique – à travers l’inclusion de différents acteurs (institutionnels, gouvernementaux, civils) aux niveaux local, national et international dans la définition des stratégies à mettre en place –, qu’une question économique – à travers, certes, l’introduction de nouvelles techniques qui pourraient être bénéfiques, mais surtout par le biais des investissements qui seront menés tout au long de son processus de réflexion et de sa mise en œuvre.

Nous pouvons considérer que l’instauration d’une nouvelle politique agricole, avant d’être une question technique et/ou technologique, est principalement le résultat d’un entremêlement de dynamiques. Entre d’une part, la situation économique de l’État concerné et la stratégie qu’il adopte pour y faire face, et d’autre part, sur le plan politique, les dynamiques existantes entre les différentes strates sociales d’un État, c’est-à-dire, les liens existants entre les personnes qui instaurent les politiques (le gouvernement, les élites, etc.) et celles qui les

appliquent (la société civile, les populations locales, etc.).

L’économie politique du développement rural se définit comme telle : « Ni les modes de répartition du capital (investissements, subventions), ni les conditions institutionnelles dans les zones rurales (répartition des pouvoirs) ne sont accidentels. En effet, ils sont chacun le résultat des relations plus larges existantes entre la politique, l’économie, et la société qui alimentent et sous-tendent les modèles globaux de développement rural [et que cela détermine] la structure du contrôle et de l’utilisation des ressources naturelles ». C’est pourquoi, et nous le verrons par la suite, nous avons axé notre réflexion sur les acteurs concernés par la nouvelle révolution verte, aussi bien en amont qu’en aval, et tenté de définir les liens existants entre eux, aussi bien sur les plans politiques que sur les plans économiques.

Afin de déterminer le rôle que peuvent avoir les paysans à petite échelle au sein de la nouvelle révolution verte, nous avons dressé notre réflexion en quatre chapitres.

D’abord, dans un souci d’acquiescer une meilleure appréhension de notre sujet, nous étudierons les retours d’expériences sur la première révolution verte en Afrique subsaharienne.

Ensuite, nous verrons si l’on peut effectivement parler d’une nouvelle révolution verte en Afrique subsaharienne.

Dans une troisième partie, nous tenterons d’élucider les impacts que cette révolution pourrait engendrer sur la préservation des savoirs et des techniques agraires au niveau local et culturel.

Enfin, le dernier chapitre sera consacré à plusieurs études de cas, deux relevant de la nouvelle révolution verte, et une supplémentaire, nous amenant à considérer la possibilité d’appliquer d’autres alternatives à travers l’analyse d’une étude de cas portant sur l’agro-écologie. Dans cet article, nous aborderons dans un premier temps les deux premiers chapitres de cette étude. Les deux dernières parties et la conclusion seront publiées dans un autre article à venir.

À travers ce premier chapitre, nous allons tout d’abord nous intéresser à ce qu’est la première révolution verte, comment se définit-elle, la période au cours de laquelle elle a été appliquée et par l’intermédiaire de quels acteurs s’est-elle répandue. Ensuite, nous verrons quelques-uns des impacts écologiques de la première révolution verte, avant de définir quelles ont été les raisons de ses « succès » et échecs dans trois continents, l’Asie, l’Amérique du Sud, et l’Afrique subsaharienne.

. Définition de la Première Révolution Verte
Comme nous avons déjà commencé à l’aborder dans notre introduction, la révolution verte est une politique de transformation de l’agriculture. Cette dernière sera menée dans trois continents en particulier, l’Asie (l’Inde et principalement l’Asie du Sud-Est), l’Amérique du Sud et l’Afrique.

Plusieurs éléments de contextualisation viennent s’entremêler pour expliquer l’apparition de la révolution verte.

En premier lieu, nous pouvons mettre en avant les progrès technologiques réalisés par les pays occidentaux depuis la réalisation de leurs révolutions industrielles respectives, progrès qui vont entraîner de profonds changements au sein de ces pays. En effet, sur un plan purement agricole, ces révolutions industrielles vont de manière inéluctable, progressivement entraîner un basculement du système économique jusque-là essentiellement agraire, vers un système basé sur la productivité et une activité industrielle intensive.

Grande Bretagne/ Brexit : Le gouvernement et l'opposition évitent un "no deal"



Le gouvernement conservateur britannique et l'opposition travailliste ont poursuivi leurs discussions jeudi pour tenter d'éviter un Brexit sans accord, ce qu'a également espéré la chancelière allemande Angela Merkel, en visite en Irlande.

Les équipes des deux camps ont expliqué s'être rencontré pendant "quatre heures et demie" pour des "discussions techniques détaillées" et prévoyaient de poursuivre vendredi. Il s'agit d'éviter un divorce sans accord le 12 avril, date du Brexit initialement prévu le 29 mars. Le "no deal" reste pour l'instant l'option par défaut, les députés ayant rejeté à trois reprises le Traité de retrait de l'UE négocié par la Première ministre Theresa May avec Bruxelles, à la grande consternation des milieux économiques.

"Quand la volonté est là, on y arrive", a lancé Mme Merkel, disant espérer que ces pourparlers aboutissent. La chancelière, qui s'exprimait à l'issue d'une rencontre à Dublin avec son homologue irlandais Leo Varadkar, a dit toujours espérer une "sortie ordonnée" du Royaume-Uni de l'UE.

De son côté, Leo Varadkar a répété son attachement à une frontière ouverte en Irlande, permettant une libre circulation des personnes et un commerce fluide, sans contrôle à la frontière entre la province britannique d'Irlande du Nord, qui quittera l'UE, et sa voisine la République d'Irlande. Pour éviter une sortie chaotique,

près de trois ans après le référendum de juin 2016 par lequel a été décidée la sortie de l'UE, Theresa May a entamé mercredi des pourparlers avec le chef de l'opposition travailliste, Jeremy Corbyn. L'initiative a été encouragée par le négociateur en chef de l'UE Michel Barnier, pour qui "le temps des décisions est venu". La main tendue de Theresa May à l'opposition a cependant provoqué la colère des défenseurs d'une rupture franche avec l'Union européenne, qui craignent que Londres n'opte pour une sortie plus douce qui maintienne des liens étroits avec l'UE. Mais la Première ministre n'a pas le choix, a souligné un ministre. "C'est très simple -il n'y a pas d'autre voie possible", a confié ce responsable sous couvert de l'anonymat au site internet Politico. Trouver un compromis n'est cependant pas chose aisée, Theresa May et Jeremy Corbyn ayant jusqu'ici défendu des positions aux antipodes. La dirigeante conservatrice défend une sortie du marché unique, pour mettre fin à la liberté de circulation des personnes, et de l'union douanière, pour que le Royaume-Uni suive sa propre politique commerciale.

M. Corbyn souhaite, quant à lui, une union douanière étroite et le maintien dans le marché unique. Il a dit avoir évoqué auprès de Mme May l'option d'une nouvelle consultation des Britanniques "pour empêcher une sortie sans accord ou avec un mauvais accord", ce à quoi elle s'est jusqu'ici refusée. Le responsable du

Brexit au sein du Labour, Keir Starmer, a confirmé discuter de ce sujet avec le gouvernement. Mais l'idée d'un second référendum divise y compris les travaillistes. Dans une lettre à Jeremy Corbyn, vingt-cinq de ses députés ont mis en garde contre un nouveau référendum qui "nuirait à la confiance de nombreux électeurs du Parti travailliste et réduirait nos chances de gagner des élections législatives".

Les députés ont damé le pion au gouvernement en votant mercredi soir de justesse une proposition de loi visant à obliger Theresa May à reporter le Brexit au-delà du 12 avril si les parlementaires n'arrivent pas à se mettre d'accord sur ses modalités. Le texte devait être entériné jeudi par la Chambre des Lords, la chambre haute du Parlement. Une demande de report devra être approuvée par les dirigeants de l'UE, réunis pour un sommet extraordinaire consacré au Brexit mercredi 10 avril. Pour aider les députés à faire face à la pression qui pèse sur leurs épaules, une ligne téléphonique ouverte 24 heures sur 24 heures a été mise à leur disposition s'ils ressentent le besoin d'une aide psychologique, selon le Daily Telegraph. "Il est essentiel qu'en période de stress intense sur le lieu de travail, nous puissions avoir accès à l'aide nécessaire en matière de santé et de bien-être", a écrit à chaque député Lindsay Hoyle, vice-président de la Chambre des Communes.

Italie-plastiques : Rome approuve un projet de loi pour réduire le plastique en mer

Le conseil des ministres a approuvé jeudi un projet de loi intitulé "Sauve la mer" visant à inciter les pêcheurs à ramener à terre du plastique pris dans leurs filets.

"Les pêcheurs pourront finalement ramener vers la terre ferme le plastique ramassé accidentellement dans leurs filets", a expliqué jeudi le ministre italien de l'Environnement, Sergio Costa. "Jusqu'à présent, ils étaient obligés de le rejeter à la mer

car sinon ils auraient commis le délit de transport illicite de déchets. Ils auraient été considérés comme des producteurs de déchets et auraient dû payer pour leur élimination", a-t-il poursuivi. Il s'agit "d'une grande victoire pour notre mer", s'est réjoui le ministre pour qui "la présence du plastique en mer est une urgence planétaire". Le gouvernement italien souhaite mettre en place pour les pêcheurs un système de récompenses

pour la récolte de plastique. L'Italie précise en outre qu'elle approuvera une loi nationale dès que sortira la directive européenne visant à interdire les produits en plastique à usage unique (coton-tiges, pailles etc). Une baleine de huit mètres a été retrouvée morte cette semaine sur une plage de Sardaigne. Le cétacé qui attendait un petit avait 22 kilos de déchets plastiques dans l'estomac.

USA/ environnement/carburants Eoliennes et cancer ? Tempête face aux propos "stupides" de Trump

Donald Trump n'a jamais caché qu'il détestait les éoliennes. Mais en laissant entendre cette semaine que leur bruit pouvait provoquer le cancer, le président américain a franchi un pas qui a suscité des réactions consternées.

"Ce sont des déclarations stupides", a tranché jeudi Nancy Pelosi, présidente démocrate de la Chambre des représentants et l'une des grandes personnalités du Congrès, reprenant à son compte les propos du sénateur républicain Chuck Grassley. Mardi, lors d'un discours à l'occasion du dîner annuel des élus républicains du Congrès, le président américain, qui met régulièrement en doute la réalité du changement climatique,

s'est longuement attardé sur l'énergie éolienne, multipliant les approximations et les contre-vérités. "Ils disent que le bruit (des éoliennes) provoque le cancer", a notamment lancé le milliardaire républicain, alors qu'aucune étude scientifique n'accrédite cette affirmation.

Depuis plusieurs semaines, M. Trump, farouche défenseur du charbon, multiplie les blagues moqueuses sur cette énergie renouvelable lors de ses meetings de campagne. "Chérie, je veux regarder la télévision. Désolée, il n'y a pas de vent...", a-t-il lancé, sous les rires, la semaine dernière dans le Michigan.

Pêche: Des ONG s'inquiètent d'un retour de subventions à la construction de navires

Les ONG Bloom et WWF ont dénoncé jeudi un vote du Parlement européen visant à réintroduire après 2020 des subventions à la construction de navires, interdites depuis 2005 pour lutter contre la surpêche qui menace de nombreux stocks de poissons.

Le parlement européen s'est penché mercredi et jeudi sur le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) pour la période 2021-2027, doté d'une enveloppe de 6 milliards d'euros. Les députés ont voté en séance plénière en faveur d'"un soutien financier public à l'achat de nouveaux bateaux de pêche ainsi qu'à la modernisation d'anciens bateaux, augmentant ainsi la capacité de la flotte de l'Union européenne, qui dans certaines pêcheries est environ deux à trois fois supérieure à ce qu'une pêche durable stipule", dénonce WWF dans un communiqué.

Réintroduire de telles subventions "constituerait un échec majeur par rapport aux efforts déployés actuellement pour réduire la surcapacité de la flotte de pêche de l'Union eu-

ropéenne", avertit Ludovic Frère-Escoffier, responsable du programme Océans au WWF France, cité dans le communiqué, alors que ce texte doit encore faire l'objet d'une négociation entre le Conseil de l'Europe, le Parlement et la Commission. "C'est catastrophique", a dit Valérie Le Brenne, de Bloom à l'AFP. Elle dénonce "un pas en arrière immense et qui envoie un très mauvais signal à l'international".

Les subventions pour le renouvellement des navires de pêche ont été supprimées dans l'UE au 1er janvier 2005 et un peu plus tard dans les régions ultrapériphériques. Par ailleurs, le Parlement a voté pour que 25% du budget du FEAMP soit consacré à la protection et à la restauration de l'environnement marin, se réjouit WWF. Selon l'agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), près d'un tiers des stocks de poissons dans le monde sont surexploités, environ 58% des stocks pleinement exploités et seulement 10,5% sous-exploités.

Estonie /élections : Démission du gouvernement estonien

Le Premier ministre estonien Juri Ratas a présenté jeudi officiellement la démission de son gouvernement de centre-gauche à la suite des récentes législatives, tout en gardant une chance de former le prochain gouvernement. Cinq partis sont entrés au Parlement à l'issue des élections du 3 mars, ce qui rend difficile la constitution d'une coalition.

Vendredi, la présidente Kersti Kaljulaid devrait charger Kaja Kallas, dirigeante des libéraux du parti de la Réforme, vainqueurs des législatives, de former un nouveau gouvernement.

Juriste de 41 ans et ancienne députée européenne, la dirigeante de la Réforme a indiqué le mois dernier

qu'elle choisirait d'ouvrir des discussions avec le Parti social-démocrate, arrivé 5e aux élections.

En mars, la Réforme de Mme Kallas et le Centre, le parti de M. Ratas, arrivé deuxième, n'ont pas réussi à s'entendre pour créer une coalition. Juri Ratas a, pour sa part, engagé des discussions avec le parti d'extrême droite EKRE et les conservateurs d'Isamaa, arrivés respectivement 3e et 4e au dernier scrutin.

Des questions comme la fiscalité et la dépense publique ont dominé la campagne électorale dans ce petit pays balte de 1,3 million d'habitants, membre de l'Otan et de la zone euro et réputé pour ses performances dans les technologies de l'information.

SOMELEC
Cellule Chargée des Marchés
Commission des Achats d'Exploitation



Avis d'Appel d'Offres

La Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC), lance un appel d'offres national ouvert, pour la sélection de prestataires spécialisés dans le domaine relatif à la location des camions grues.

(Le cahier de charges ci-joint).

Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

Cellule Chargée des Marchés de la SOMELEC 47, Avenue de l'Indépendance, 2ieme étage

BP 355 Nouakchott République Islamique de Mauritanie Tél: 00 222 45 29 03 89

À compter du 05/04/2019, contre un paiement non remboursable de 10000 MRU dans l'un des comptes en banques de la SOMELEC

Votre offre (Technique et financière) doit être envoyée en trois exemplaires à l'adresse ci-après:

Monsieur le Président de la Commission des Achats d'Exploitation de la SOMELEC 47 Avenue de l'Indépendance BP 355 Nouakchott Mauritanie

Tél: 22245256783, Fax: 22245253995 ou 452903 89.

Et porter la mention «Consultation relative à la location des camions grues».

La date limite de la remise des offres est fixée au lundi 06/05/2019 à 12 heures TU.

Toute offre parvenue après ces date et heure sera rejetée.

L'offre doit être accompagnée d'une garantie bancaire de soumission de 50.000 (Cinquante mille) MRU. Cette garantie doit être émise ou validée par une banque établie en Mauritanie; la validité de cette garantie doit être de 120 jours.

L'offre financière doit avoir une validité de 90 jours.

Les plis seront ouverts aussitôt en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture à l'adresse ci-après:

SOMELEC 47, Avenue de l'Indépendance, 2ème étage

BP 355 Nouakchott République Islamique de Mauritanie

Le Président de la Commission des Achats d'Exploitation
Mohamed Salem AHMED

SOMELEC
Cellule Chargée des Marchés
Commission des Achats d'Exploitation



Avis d'Appel d'Offres

La Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC), lance un appel d'offres national ouvert, pour la sélection de prestataires spécialisés dans le domaine de transport du fioul par camions citernes.

(Le cahier de charges ci-joint).

Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

Cellule Chargée des Marchés de la SOMELEC 47, Avenue de l'Indépendance, 2ieme étage

BP 355 Nouakchott République Islamique de Mauritanie Tél: 00 222 45 29 03 89

À compter du 08/04/2019, contre un paiement non remboursable de 10000 MRU dans l'un des comptes en banques de la SOMELEC

Votre offre (Technique et financière) doit être envoyée en trois exemplaires à l'adresse ci-après:

Monsieur le Président de la Commission des Achats d'Exploitation de la SOMELEC 47 Avenue de l'Indépendance BP 355 Nouakchott Mauritanie

Tél: 22245256783, Fax: 22245253995 ou 452903 89.

Et porter la mention «Consultation relative au transport du fioul par camions citernes à Nouakchott et à l'intérieur».

La date limite de la remise des offres est fixée au jeudi 09/05/2019 à 12 heures TU.

Toute offre parvenue après ces date et heure sera rejetée.

L'offre doit être accompagnée d'une garantie bancaire de soumission de 50.000 (Cinquante mille) MRU. Cette garantie doit être émise ou validée par une banque établie en Mauritanie; la validité de cette garantie doit être de 120 jours.

L'offre financière doit avoir une validité de 90 jours.

Les plis seront ouverts aussitôt en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture à l'adresse ci-après:

SOMELEC 47, Avenue de l'Indépendance, 2ème étage

BP 355 Nouakchott République Islamique de Mauritanie

Le Président de la Commission des Achats d'Exploitation
Mohamed Salem AHMED

SOMELEC
Cellule Chargée des Marchés
Commission des Achats d'Exploitation



Avis d'Appel d'Offres

La Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC), lance un appel d'offres national ouvert, pour la sélection de prestataires spécialisés dans le domaine de transport du Gas-oil par camions citernes.

(Le cahier de charges ci-joint).

Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

Cellule Chargée des Marchés de la SOMELEC 47, Avenue de l'Indépendance, 2ieme étage

BP 355 Nouakchott République Islamique de Mauritanie Tél: 00 222 45 29 03 89

À compter du 08/04/2019, contre un paiement non remboursable de 10000 MRU dans l'un des comptes en banques de la SOMELEC

Votre offre (Technique et financière) doit être envoyée en trois exemplaires à l'adresse ci-après:

Monsieur le Président de la Commission des Achats d'Exploitation de la SOMELEC 47 Avenue de l'Indépendance BP 355 Nouakchott Mauritanie

Tél: 22245256783, Fax: 22245253995 ou 452903 89.

Et porter la mention «Consultation relative au transport du Gas-oil par camions citernes aux centrales des villes de l'intérieur».

La date limite de la remise des offres est fixée au jeudi 09/05/2019 à 12 heures TU.

Toute offre parvenue après ces date et heure sera rejetée.

L'offre doit être accompagnée d'une garantie bancaire de soumission de 50.000 (Cinquante mille) MRU. Cette garantie doit être émise ou validée par une banque établie en Mauritanie; la validité de cette garantie doit être de 120 jours.

L'offre financière doit avoir une validité de 90 jours.

Les plis seront ouverts aussitôt en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture à l'adresse ci-après:

SOMELEC 47, Avenue de l'Indépendance, 2ème étage

BP 355 Nouakchott République Islamique de Mauritanie

Le Président de la Commission des Achats d'Exploitation
Mohamed Salem AHMED

Avis d'additif N°1 à l'appel d'Offre
Ouvert National N°02/CMD-SE/MDR/2019

Les candidats intéressés, à l'appel d'Offre Ouvert National N°02/CMD-SE/MDR/2019 relatif à la fourniture de matériels et produits de laboratoire au profit de l'ONARDEL, sont informés que les spécifications techniques initiales, le bordereau des prix et le Cadre du Devis Quantitatif Estimatif initiaux sont remplacés et qu'ils peuvent récupérer auprès de services des Marchés du Ministère du Développement Rural - RDC- Immeuble du MET/MDR - Nouakchott - Mauritanie Tél: +222 45 25 15 00, Fax +222 45 25 74 75. Les nouveaux documents tiennent lieu d'additif au DAO N°02/CMD- SE/MDR/2019.

Le Secrétaire Général par intérim
Dr MOUHAMED Ould GUEYA

Championnat Super D1 /saison sportive

Asc SNIM – Jahe d’El Mina



Le Championnat national, Super D1, saison sportive 2018 – 2019 débute ce week-end pour le compte de la 22ème journée. Conformément au calendrier de la Super D1, 14 rencontres sont prévues cette journée à Nouakchott, à Nouadhibou et à Kaédi.

Vendredi 5 avril 2019

En deuxième heure, au stade municipal de Nouadhibou, l’Asc SNIM affrontera Jahe d’El Mina. La rencontre sera dure car les miniers de Nouadhibou, qui jouent sur leur pelouse et devant leur public ne laissent pas filer facilement la cagnotte. Jahe d’El Mina qui travaille pour conforter sa position au classement, ne se laissera pas impressionner face

à l’Asc SNIM.

Au stade municipal de Kaédi, en deuxième heure, le Kaédi F C reçoit l’Asc Tidjikja, 7ème au classement provisoire de la 21ème journée. Les Kaédiens ont fortement besoin d’encasser les points du match.

Au stade Cheikha, en première heure, le FC Tévragh-Zeina défendra ses camps face à l’Asc Kédia de Zouérate. Les deux clubs sont bien placés au dernier classement provisoire.

En deuxième heure, le grand choc va opposer l’Asac Concorde au FC Nouadhibou. Certes, la rencontre sera très intéressante. Le public sportif ne va pas se laisser raconter l’évènement. Le FC Nouadhibou est

leader avec 46 points ; l’Asac Concorde est en forme et totalise 39 points. Elle est 2ème au classement provisoire.

Samedi avril 2019

Au stade Cheikha Boidiya, en première heure, l’As Armée nationale sera aux prises avec Nouakchott King’s, un club performant. L’AS Armée a fort besoin de l’expérience de Gaye Birame.

En deuxième heure Acs Ksar jouera contre le FC Deuz, lanterne rouge au dernier classement provisoire avec 12 points. Acs Ksar est 11ème au classement de la dernière journée.

Sidy-Brahim

Classement FIFA

Le Sénégal reste la nation africaine la mieux placée



La Fédération internationale de football (FIFA) a dévoilé son classement mensuel des nations pour le mois d’avril 2019. Le Sénégal, 23e, reste l’équipe africaine la mieux placée, devant la Tunisie (28e) et le Nigeria (42e).

Pas de gros bouleversements ce mois-ci dans la hiérarchie officielle des meilleures équipes nationales africaines. En avril 2019, le Sénégal (23e) reste la nation la mieux placée au Classement FIFA toujours dominé par la Belgique (1ère), la France (2e) et le Brésil (3e).

La Tunisie, 28e, est dauphine des Sénégalais. Le Nigeria, qui progresse de quatre rangs (42e), complète le podium au détriment du Maroc, désormais 45e (-2).

La RD Congo (46e) grimpe de cinq places, le Ghana est 49e, le Cameroun est 54e et l’Egypte, pays-hôte

de la CAN 2019, est 57e. Le Burkina Faso (58e) et le Mali (65e) complètent le top 10 continental.

La Tanzanie bondit, le Congo recule. La plus forte hausse du mois, en Afrique, est à mettre au crédit de la Tanzanie (131e +6), qui vient de se qualifier pour la deuxième Coupe d’Afrique des nations de son histoire, après celle de 1980.

La plus forte baisse, elle, concerne les « Diables rouges » du Congo. Non-qualifiés pour la prochaine phase finale (21 juin-19 juillet), les Congolais passent de la 84e à la 92e place. Une déception toutefois très légère comparée aux retraites internationales de Prince Oniangue et de Delvin Ndinga. Les deux milieux de terrain emblématiques ont récemment annoncé qu’ils ne joueraient plus en sélection.

Jeux paralympiques africains

Prévus au Royaume du Maroc en 2020



Les tous premiers Jeux paralympiques africains de l’histoire auront bien lieu au Maroc en 2020, comme rfi.fr l’annonçait le 1er janvier 2019. Les autorités marocaines et le Comité paralympique africain ont signé un protocole d’accord, le 2 avril courant.

Après les Jeux Africains 2019 (19-31 août), le Maroc va bel et bien accueillir les tous premiers Jeux paralympiques africains (JPA) de l’histoire. Les autorités locales et le Comité paralympique africain (CPA) se sont officiellement mis d’accord ce 2 avril 2019, comme l’annonçait rfi.fr dès le 1er janvier dernier.

« Les JPA s’inscrivent dans le prolongement des Jeux africains, a affirmé à la presse marocaine le ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume, Rachid Talbi El Alami. Une commission paralympique, comprenant tous les intervenants, sera mise en place pour

accompagner ces JPA ».

« C’est un rêve d’organiser la première édition des Para-Jeux Africains, savoure de son côté le Marocain Hamid Al Aouni, patron du comité paralympique local et vice-président du CPA. Rabat va abriter cette première édition, en janvier 2020 ».

Sept disciplines

Une date qui devrait permettre à cet événement d’être qualificatif pour les Jeux paralympiques de Tokyo (25 août-6 septembre 2020). « Il y aura sept disciplines, détaille Hamid Al Aouni. A savoir le basket en fauteuil, le volley-ball assis, le goalball, le cécifoot, l’athlétisme, le powerlifting et le para-taekwondo. On attend plus de 45 pays qui vont participer à cet événement continental ».

Le dirigeant ajoute : « La désignation du comité d’organisation va bientôt débiter. Et, après cela, on va commencer à se mettre au travail. »

Tournoi féminin des J O 2020

Le Mali et le Congo prennent une option



Lors des premiers matches du premier tour de qualification de la zone Afrique pour le tournoi olympique féminin de 2020, certaines équipes ont pris une sérieuse option sur la qualification. A Bamako, les Aigles dames ont dominé le Maroc 3-1. Au stade Mamadou Konaté, les Maliennes ont fait le break dans le premier quart d’heure grâce à Salimata Diarra (3e) puis Aïssata Traoré (10e).

Au retour des vestiaires, Diarra

s’offre le doublé (53e) et la réduction du score de Najat Badri (54e) n’y changera bien. Le Mali devra bien négocier son match retour à Rabat pour atteindre le prochain tour.

Le Congo aussi a le sourire avec sa victoire 2-0 au Gabon. Devant leur public du stade Augustin-Monédan de Sibang, les Panthères ont plié deux fois : sur un pénalty de Mahouma et un but de Charmelle Moundzeli.

Précieux succès à domicile de l’Ethiopie face à l’Ouganda 3-2.

A suivre le 4 avril, Malawi-Mozambique et Algérie-Tchad. Le 5 avril, Tanzanie-RDC et Botswana-Namibie.

La Zambie et la Côte d’Ivoire sont déjà qualifiées pour le prochain tour suite au forfait de leurs adversaires. Le second tour verra l’entrée en lice du Nigeria, le Cameroun, la Guinée Equatoriale, le Ghana, le Kenya, le Zimbabwe et l’Afrique du Sud.